



Rapport annuel 2017-2018

Une année marquée par de nombreux changements

L'Association de la pétanque de Gatineau a cette année 33 ans. Elle a d'abord vu le jour sous le nom des Pétanqueurs de Hull, puis a pris le nom de l'Association de la pétanque de Hull pour finalement changer pour l'Association de la pétanque de Gatineau. À ce titre, elle était reconnue légalement sous l'égide du Code civil du Québec comme une entreprise enregistrée. Nous sommes maintenant devenus une Personne morale en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, chapitre C-38) depuis le 9 mai 2018. Ce statut donne une meilleure protection légale aux administrateurs de l'Association. Ce changement était demandé par la Ville de Gatineau qui nous a catégorisé "Cercle de loisirs-ainés" dans le "Cadre de soutien au développement des communautés".

Après onze ans à la présidence de l'Association de la pétanque de Gatineau, Jean-Yves Ouellet a décidé de quitter son poste. Il en a été de même pour Denise Doucet à titre de secrétaire-trésorière. Le conseil d'administration leur a décerné le titre de membre honoraire en reconnaissance pour leur dévouement envers notre association. Jules Thibault qui occupait la vice-présidence a quant à lui dû démissionner pour cause de maladie. Depuis février, Laurent de Crombrughe occupe la présidence de l'Association, appuyé par Romain Vanhooren à la vice-présidence et Michel Villeneuve comme trésorier. L'année 2017-2018 fût également l'occasion de refaire complètement le site Web, grâce au travail sans relâche de Gilles Carrière qui est également membre du conseil d'administration. Nous pouvons nous enorgueillir d'avoir maintenant un site Web d'une qualité professionnelle. Les autres membres du conseil sont M. Patrick Block, M. Hamid Bouchahda et M. Jean-Paul Cognet.

Cette année nous avons déploré la disparition de trois de nos membres. Il s'agit de Mme Claudette Fournier et de son époux Claude Lalonde, ainsi que de M. Bernard Cardinal. Tous trois étaient de fidèles et actifs membres de l'Association. Par ailleurs, deux membres émérites de l'Association ont quitté la région, il s'agit de Gaby et Anja Ravelojaona. Tous les deux ont remporté de nombreuses compétitions tant provinciales, nationales qu'internationales. Victimes de l'inondation du printemps 2017, ils ont perdu leur maison. Ils sont maintenant des résidents à Saint-Hubert près de Montréal.

Le nouveau conseil d'administration s'est doté d'un plan de développement pour les prochaines années qui vise entre autre à augmenter le nombre de membres de l'Association. Depuis quelques années celui-ci a diminué d'une façon significative. Pour mettre en œuvre ce plan nous avons décidé de donner une nouvelle image à l'Association. En plus du nouveau site Web, nous avons un nouveau logo et nous nous sommes dotés de cartes d'affaires que nous pourrions distribuer au fil de nos contacts pour faire connaître les installations du boulodrome de la rue Berri. Nous avons comme objectif de doubler nos effectifs d'ici deux ans. Pour atteindre cet objectif nous devons avoir le soutien de l'ensemble des membres.



Nous avons renoué nos liens avec la Fédération de la pétanque du Québec. Cette adhésion vient renforcer nos liens avec les autres boulistes de la province et favorisera la tenue dans la région de compétitions provinciales. Nous sommes, avec le club de pétanque d'Aylmer, les deux clubs de pétanque de la région à être membres de la Fédération. Finalement nous avons réfléchi sur ce que devait être notre mission en tant qu'organisme impliqué dans le développement et la promotion de la pétanque. Ce qui s'est traduit par :

La mission de l'Association de la pétanque de Gatineau est de développer des activités sociales, de loisir, récréatives ou physiques en lien avec le loisir-sport de la pétanque tout en favorisant un échange constant entre les générations.

Pour réaliser cette mission il nous faudra mettre en œuvre les objets suivant :

1. Œuvrer à promouvoir la pratique du loisir-sport de la pétanque sur le territoire de la Ville de Gatineau;
2. Développer des aptitudes et des attitudes favorisant la concentration, la précision du lancer, la coordination, la stratégie, l'humour, la camaraderie et la sociabilité dans le respect de l'autre;
3. Contribuer au perfectionnement de la pratique du loisir-sport de la pétanque des boulistes, particulièrement ceux de la relève;
4. Développer de nouvelles initiatives répondant à un besoin commun.

Nous avons également voulu reconnaître la composition du membership de l'Association et assurer une représentation au conseil d'administration des membres qui forment les différents volets de participation. Les membres de l'Association sont actuellement actifs à l'intérieur d'un des trois volets offerts.

1. **Le volet loisir** regroupe les membres qui jouent à la pétanque dans un but récréatif seulement. (Les membres de la Ligue du mardi sont dans cette catégorie.)
2. **Le volet non compétitif** regroupe les membres qui jouent à la pétanque en suivant les règles de la Fédération de pétanque du Québec dans un but récréatif seulement.
3. **Le volet compétitif** regroupe les membres qui jouent à la pétanque en suivant les règles de la Fédération de pétanque du Québec et qui participent à diverses compétitions régies par la Fédération.

Les membres de chacun de ces volets de participation auront donc la garantie d'un représentant au conseil d'administration. Ce qui devrait amener une belle énergie au sein du conseil. Une nouveauté cette année : l'assemblée des membres pourra élire la personne à la présidence de l'Association.

De grands défis s'ouvrent à nous. Je suis convaincu qu'ensemble nous saurons les relever.

Laurent de Crombrugghe
Président
Association de la pétanque de Gatineau